

CHAPITRE II

Organisation politique.

D'après le dernier dénombrement, il y aurait au Canada, dont la superficie est presque aussi grande que celle de l'Europe, seulement 4,324,810 habitants, jouissant d'ailleurs d'une autonomie complète.

Le seul lien qui les rattache directement à la Grande-Bretagne est le gouverneur général — actuellement lord Lansdown, fils d'une Française — qui est nommé par la reine et qui est changé tous les cinq ans.

La confédération est administrée par un conseil de ministres choisis par le gouverneur général dans la majorité du Parlement, lequel se compose d'un Sénat de 77 membres, nommés par le gouverneur, et d'une Chambre des communes de 211 membres, élus par les électeurs.

Le Canada comprend 7 provinces : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard, Québec, Ontario, Manitoba et la Colombie Britannique. Chaque province a à sa tête un lieutenant-gouverneur. un conseil législatif et une assemblée provinciale éligible tous les quatre ans.

Il n'y a dans tout le Canada que 2,000 soldats, en garnison à Halifax et entretenus aux frais du gouvernement britannique.